

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75-2131/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons

n° 75-2131/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

17 novembre 1975

Numéro JO

n° 23 du 10/12/1975

Date du numéro

10 décembre 1975

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— La décision n° 73-857/SG/AI du 29 mai 1973 est rapportée.

#### Art. 2

— Madame Habiba Hersi Hassan est autorisée à exploiter le commerce des boissons, licence ire classe À, au bar-restaurant « Au Képi-Blanc », Q. 2, Av. 12, M. 72, à Djibouti.